



ENSEMBLE, TOUT EST POSSIBLE

CCCSO Mise à jour des négociations 2012

Numéro 14

Le 16 août 2012

Consœurs et confrères,

Le Comité de négociation du CCCSO a été élu afin de représenter plus de 50 000 travailleurs des conseils scolaires à la Table provinciale de discussion (TPD) face à l'Association des conseils scolaires et à la province de l'Ontario.

Il est survenu beaucoup de choses au cours des dernières semaines. Le CCCSO a tenu sa deuxième réunion publique virtuelle le jeudi 9 août 2012. Nous ferons le résumé de ces discussions dans cette mise au point.

Jusqu'à maintenant, le gouvernement a conclu des accords avec l'Association des enseignants anglophones catholiques de l'Ontario (OECTA), l'Association du personnel professionnel de services aux étudiants (APSSP) et plus récemment, avec l'Association des enseignantes et enseignants franco-ontariens (AEFO). Jusqu'à maintenant, toutes les ententes entre le gouvernement et les syndicats ont été conclues sans la présence d'un employeur – c'est-à-dire sans l'assentiment d'aucune des associations de conseillers scolaires. C'est très révélateur.

Le gouvernement a fait parvenir aux Conseils scolaires une lettre les informant d'un échéancier pour demander la conciliation et un rapport recommandant de ne pas instituer de commission de conciliation, de façon à être en mesure de changer unilatéralement les conditions de travail avant le 1^{er} septembre.

Un certain nombre de conseils scolaires catholiques ont demandé la conciliation le 7 août. Il est clair que les conseils scolaires catholiques anglophones sont très mécontents de l'entente conclue avec l'OECTA, particulièrement en matière de clauses d'emploi en vertu de l'ancienneté pour les enseignants suppléants et de la responsabilité du diagnostic qui échoit maintenant aux enseignants.

Le Conseil scolaire catholique du district de Toronto a fait cavalier seul et a accepté le Protocole d'accord conclu avec l'OECTA comme paramètres pour sa propre négociation.

Nous avons clairement fait savoir aux employeurs et au ministère qu'il existe toujours une possibilité de mettre en œuvre une solution du SCFP qui conviendrait au personnel de soutien.

Le 8 août, les confrères Fred Hahn et Brian Blakeley et les consœurs Linda Thurston-Neeley, Kathy Johnson et Terri Preston ont rencontré la Ministre de l'Éducation.

Nous avons établi par le détail les raisons pour lesquelles l'entente OECTA ne pourra pas convenir au personnel de soutien SCFP dont le salaire est à peine supérieur à la Mesure de faible revenu pour une famille de 4 en Ontario. Nous avons discuté du problème d'une solution uniformisée et de l'impact qu'elle aurait sur nos membres. Nous avons demandé pourquoi nous devrions accepter trois journées non rémunérées alors que la bonification de la grille pour les membres du SCFP sera d'environ 0,2 % dans l'ensemble de la province. Nous avons souligné que la date du 1^{er} septembre n'était pas magique pour ce qui est de la bonification de la grille puisque les contrats SCFP prévoient que cette bonification, là où elle existe, a lieu à des dates anniversaires ou encore le 1^{er} janvier. Nous avons demandé si tous les coûts engendrés par l'entente OECTA étaient pleinement financés par le gouvernement ou si les conseils allaient devoir puiser dans notre budget pour trouver le financement nécessaire.

Nous avons clairement établi que nous ne sommes pas intéressés à conclure des ententes en l'absence des employeurs. Nous avons aussi affirmé être certains que légalement, le gouvernement ne serait pas en mesure d'imposer ces clauses par voie législative et que si telle est son intention, nous n'hésiterons pas à nous battre avec tous les outils dont nous disposons. Nous avons aussi rappelé qu'il s'agit d'un gouvernement minoritaire et qu'il était moins que certain qu'une telle tentative de législation avait des chances de passer.

La ministre a trouvé encourageant de nous entendre dire qu'il existait toujours une possibilité de conclure une entente centrale pour le personnel de soutien et elle a dit comprendre que le personnel de soutien avait des besoins différents qui pourraient nécessiter une approche différente. Elle a aussi affirmé que l'entente OECTA était pleinement financée et que rien n'obligerait les conseils à puiser dans les postes budgétaires destinés à nos membres. Elle a ensuite fait valoir que si nous voulons tenter de conclure une entente centrale avec les associations, nous devrions faire vite afin d'éviter d'être emportés dans le tourbillon d'autres événements.

Nous concentrons nos efforts sur la conclusion, avec les représentants des employeurs, d'une entente centrale acceptable pour le personnel de soutien et ce, avant la fin du mois. D'ici là nous demandons aux sections locales de poursuivre la négociation locale en respectant les lignes directrices déjà communiquées aux présidents des sections locales.

Il ne fait pas doute que nous nous dirigeons vers un automne rempli de défis, mais il est tout aussi certain qu'Ensemble, tout est possible. Nous vous remercions pour votre soutien continu.

En toute solidarité,

Votre Comité de négociation

:gb/sepb491